

Quand les Maisons des associations accompagnent dans les quartiers

Monographies territoriales 2018



Avant-propos

Une aspiration démocratique...

La participation des citoyens est un enjeu d'actualité. L'essoufflement du modèle représentatif rencontre l'aspiration des citoyens à prendre une part plus importante dans le jeu démocratique. Le modèle électif montre ses limites comme l'illustrent les trop forts taux d'abstention aux élections.

Cela transparaît également dans les différents modes de concertation qui se généralisent ou dans les initiatives de la société civile qui émergent (La primaire citoyenne.org, Nuit debout, etc.). Les citoyens aspirent à d'autres formes de participation au jeu démocratique. Dans une société collaborative où les modes du faire ensemble se réinventent, les citoyens cherchent à se réapproprier leur pouvoir d'agir.

Ce mouvement se traduit également dans la vie associative, où les modes d'organisation collectifs se transforment comme en atteste l'émergence des « collectifs » ou plutôt associations de fait. Les modes de gouvernance sont aussi interrogés et la structuration classique « président-trésorier-secrétaire » laisse de plus en plus la place à une organisation collégiale. Ces évolutions interrogent donc la place de l'individu au sein de collectifs plus ou moins structurés, et participent à flouter les frontières, déjà poreuses, entre initiatives collectives et individuelles, organisées ou spontanées.

Dans les quartiers prioritaires, même si ce n'est pas là que ces aspirations à un renouveau démocratique s'expriment le plus fortement, les habitants sont, pour le moins, concernés par ces enjeux de participation.

C'est pourquoi, ces territoires ont besoin d'être accompagnés, outillés pour leur permettre de se structurer. Des dispositifs existent, tels que les conseils citoyens, et peuvent permettre de répondre à ces enjeux. Pour s'ancrer territorialement et toucher les populations, ces dispositifs peuvent s'appuyer sur les structures de proximité à même de renforcer les dynamiques participatives.

Avant-propos

Le rôle des Maisons des associations

Les Maisons des Associations, en tant que pôles de ressources, lieux de conseil et de formation, contribuent à soutenir ces dynamiques. Les actions des maisons des associations participent au développement du lien social sur leur territoire d'intervention.

Qu'elles soient implantées sur des Quartiers de la Politique de la Ville, ou pas, de par leurs missions générales, leurs modes de fonctionnement, le travail en réseau qu'elles réalisent, elles apportent un soutien aux citoyens, aux associations, aux acteurs ressources impliqués dans les Quartiers de la Politique de la Ville.

Les maisons des associations, de par leur position à la croisée des chemins entre pouvoirs publics, services déconcentrés de l'Etat, associations, habitants, partenaires privés, soutiennent directement ou indirectement, la vie associative des Quartiers de la Politique de la Ville, et renforcent grâce à divers dispositifs le pouvoir d'agir des habitants. Dans le

cadre du soutien aux initiatives des Quartiers de la Politique de la Ville, les maisons des associations ont un rôle important de tiers médian, d'appui à la prise de responsabilité par le citoyen, d'aide à l'acquisition des codes, de soutien à la participation dans les instances de pilotage.

Dans le cadre de la mise en place de conseils citoyens, espaces qui vont permettre à terme la mise en œuvre effective de la co-construction, la maison des associations a une place importante vis-à-vis du citoyen. A travers ses actions d'accompagnement, elle l'amène à devenir autonome pour prendre pleinement sa place de conseiller dans les instances de pilotage.

La mission du Réseau National des Maisons des Associations

S'appuyant sur la confiance accordée par des partenaires du secteur public, associatif, mutualiste et coopératif, le RNMA participe grâce à ses actions, au développement de la vie associative sur les territoires.

Par ses missions d'intérêt général, par ses modes de fonctionnement, le RNMA, apporte un soutien à l'ensemble de ses usagers. Par leur position au carrefour entre pouvoirs publics, services déconcentrés de l'État, associations, habitants, partenaires privés, les Maisons des associations soutiennent directement ou indirectement la vie associative dans les Quartiers de la Politique de la Ville. Le Réseau permet de mettre en valeur des innovations, des expérimentations sur l'accompagnement à la participation des habitants.

C'est dans cette approche qu'avec le soutien du CGET, le Réseau National des Maisons des Associations capitalise à travers des monographies territoriales des expériences inspirantes menées par les Maisons des Associations dans le cadre de la participation des habitants.

Sommaire

1

p.9

Tourcoing - un accompagnement diversifié

Denis DHALLUIN,
directeur de la
MDA de Tourcoing

Agathe DEFRETIN,
chargée de mission
Europe & Jeunesse à la
MDA de Tourcoing

Sarah DEROUET,
chargée de mission Soutien,
accompagnement, animation
de réseaux et vie associative
à la MDA de Tourcoing

Sylvain SCAMPS,
animateur et coordinateur à
la MDA de Tourcoing

2

p.17

GAIA : Groupement d'Activités et d'Initiatives en Amazonie

Juliette BLANC,
coordinatrice du
dispositif GAIA

Fanny RIVES,
chargée de mission au
Parc Amazonien de
Guyane (PAG)

3

p.27

Coeur de Bastide : l'intergénérationnel par la médiation numérique

Marc SAHRAOUI,
administrateur de l'association
Coeur de Bastide

4

p.33

Fabriques d'initiatives citoyennes du CCO et du CABV : impliquer les habitants, un travail de réseau

Nathalie TIBOLLA,
chargée de mission Vie Associative
et Concertation au CCO

Mathieu MOUTET,
chargé de mission au CABV

Monographies 2018

1

Tourcoing - un accompagnement diversifié

Denis DHALLUIN,
directeur de la
MDA de Tourcoing

Agathe DEFRETIN,
chargée de mission
Europe & Jeunesse à la
MDA de Tourcoing

Sarah DEROUET,
chargée de mission Soutien,
accompagnement, animation
de réseaux et vie associative
à la MDA de Tourcoing

Sylvain SCAMPS,
animateur et coordinateur à
la MDA de Tourcoing

Quand les Maisons des associations accompagnent dans les quartiers

Tourcoing, un accompagnement diversifié

Histoire de la ville de Tourcoing et la Politique de la Ville

La Ville de Tourcoing et la Politique de la Ville, c'est une longue histoire ! Avec ses six quartiers prioritaires, Epidéme Villas Couteaux, La Bourgogne, Phalempins, Pont Rompu, Quartier Intercommunal Roubaix-Tourcoing - Blanc Seau - Croix Bas Saint Pierre, Virolois, le territoire est emblématique des enjeux des quartiers populaires. Dès 2014, La Ville a entrepris de vastes projets de rénovation urbaine. Et c'est le lieu qu'a choisi le Président Emmanuel Macron, en novembre 2017, pour dévoiler plusieurs mesures en faveur des quartiers Politique de la Ville (QPV) et appeler à une « mobilisation nationale pour la Ville et les quartiers ».



En tant qu'actrice majeure du territoire sur les aspects de citoyenneté, la Maison des associations de Tourcoing a naturellement développé des actions avec les habitants et les associations des quartiers Politique de la Ville. Elle est un partenaire du contrat de ville et souhaite agir concrètement pour renforcer le pouvoir d'agir des habitants du territoire. Si historiquement, l'action en faveur des QPV a été un axe transversal du projet de la Maison des associations, celle-ci souhaite aujourd'hui développer des projets spécifiques sur ce sujet. Elle a donc développé plusieurs actions qui s'articulent et forment, dans leur globalité, une réponse aux enjeux des quartiers.

Accompagner la vie associative des quartiers

La MDA accompagne la vie associative sur le territoire tourquennois et au-delà. Elle assure une fonction de tête de réseau dans l'appui au développement de la vie associative locale et assure notamment la coordination des Points d'information à la Vie Associative (PIVA) dans le Nord. Dans cette logique, elle appuie donc la structuration et le développement des associations et collectifs de quartier. Ce travail est à la base du projet de la structure et constitue un élément essentiel du développement de la vie associative et de la citoyenneté dans les QPV. Soutenir les énergies et les dynamiques existantes dans les quartiers demande un appui régulier et un suivi des initiatives. Et il est primordial de varier les formes d'appui et de les conjuguer : rendez-vous individuels ou collectifs, formations, orientations et

prises en réseau... Il s'agit d'embrasser un ensemble de sujets très divers allant de la gestion et l'animation du projet à la recherche de financements en passant par l'accompagnement à la fonction employeur le cas échéant.

Cet accompagnement quotidien est la pierre angulaire du projet de la MDA car il soutient le développement de l'ensemble des autres actions. Cependant, cette fonction essentielle est aujourd'hui mal reconnue par les pouvoirs publics. Le développement du financement sur projets permet de développer des actions spécifiques et innovantes, mais il est nécessaire de pouvoir financer ces missions d'accompagnement qui font le socle du développement d'une vie associative épanouie dans les QPV.

« Cet accompagnement quotidien est la pierre angulaire du projet de la MDA »

Rédaction : Sylvain RIGAUD, chargé de mission, RNMA

Témoignages de : Denis DHALLUIN, directeur - Agathe DEFRETIN, chargée de mission Jeunesse & Europe - Sarah DEROUET, chargée de mission Soutien, accompagnement - Sylvain SCAMPS, animateur et coordinateur de la MDA de Tourcoing.

Maquettage : Marie LAUWERS, assistante communication, RNMA



La Maison des associations gère également le programme PIC pour Projets d'initiative citoyenne qui remplace le fonds de participation des habitants. Ce dispositif a pour vocation de soutenir des actions relevant des dynamiques de participation des habitants. Il s'agit donc de micro-projets portés par des collectifs d'habitants ou des associations pour promouvoir la citoyenneté dans les quartiers. Ces projets peuvent s'inscrire dans l'une des dix thématiques préalablement définies. Pour la Maison des associations, ce dispositif permet d'être au contact direct des habitants, pas uniquement ceux qui se constituent en association comme l'explique Denis DHALLUIN, directeur de la Maison des associations, « *c'est une opportunité ! On a une visibilité sur tous les PIC, toutes les initiatives des habitants.* »

Dispositif PIC



« Pour la MDA, ce dispositif permet d'être au contact direct des habitants, pas uniquement ceux qui se constituent en association »

La Maison des associations a aussi une fonction d'intermédiation pour les jeunes qui souhaitent réaliser une mission de service civique dans une association. Et pour cela, elle essaie encore d'agir pour soutenir les QPV comme l'indique Denis DHALLUIN, « *lorsqu'on met des jeunes volontaires en relation avec des associations, on a une attention particulière à ce que ce soit dans des associations de QPV, ou inversement, que ce soit des jeunes issus de quartiers. Il y a les deux entrées.* »

La vie associative et l'expérience bénévole comme vecteurs de l'insertion professionnelle

L'association est rarement vue comme telle, mais c'est un secteur où les opportunités d'emploi ne manquent pas ! En effet, sur la seule ville de Tourcoing, il existe près de 180 associations employeuses qui embauchent plus de 4 100 salariés. Les opportunités de trouver un emploi dans le secteur associatif sont donc réelles mais sont encore trop mal connues. Et c'est à cela que la MDA souhaite remédier en sillonnant le territoire pour mener des réunions d'informations dans tous les quartiers et faire découvrir ce qu'est la vie associative et les perspectives d'emploi dans ce secteur. Dans diverses réunions dans les quartiers, la MDA aborde ce thème de l'insertion professionnelle, qui est au centre des préoccupations des jeunes comme l'explique Agathe DEFRETIN :

« On parle de plus en plus de la valorisation des compétences bénévoles, de comment elles peuvent être utiles dans une dynamique d'insertion professionnelle, quels mots il faut employer pour qualifier son engagement, etc. Et surtout, il faut rappeler que le monde associatif ce n'est pas que de la solidarité ou de l'humanitaire, il y a aussi la possibilité d'y faire sa carrière professionnelle ».

Et ce travail s'essaima. En effet, il a récemment débouché sur un projet transfrontalier avec des acteurs Belges, wallons et flamands, dans le cadre du dispositif de l'Union Européenne Interreg. Le projet a pour ambition

« Requapass est venu dans le prolongement de ce qu'on sentait sur ce dispositif. Ça nous permet de travailler les liens association, insertion professionnelle et compétences » explique Agathe.

de développer de nouveaux outils de reconnaissance des parcours bénévoles et de mesurer l'impact des expériences bénévoles dans la zone transfrontalière. Il s'intègre pleinement dans le cadre de la nouvelle stratégie de l'Union Européenne sur l'acquisition des compétences qui doit permettre à chacun d'acquérir un large éventail de compétences et d'en tirer le meilleur parti. Ces capacités non formelles, difficiles à valoriser et à identifier sont déterminantes dans les parcours d'insertion. C'est pourquoi, le projet souhaite réaliser un porte-portfolio transfrontalier.

Fédérer les énergies et les acteurs locaux

La lutte contre les discriminations est un enjeu de taille sur lequel la Maison des associations agit très concrètement comme l'explique Sarah DEROUET, animatrice du RALI (Réseau des Acteurs Locaux Impliqués) :

« Sur Tourcoing, le rali discriminations existe depuis près de 20 ans. Il a été surtout mis en valeur par un festival appelé "Octobre en couleurs" qui avait lieu tous les deux ans, avec comme partenaires les centres sociaux, les MJC et pas mal d'associations. Aujourd'hui, il s'inscrit sur plusieurs thématiques : handicap, égalité des sexes, lutte contre l'homophobie, origines ethniques, accès au logement et à l'emploi... C'est intéressant parce que ça peut rassembler énormément d'associations ».

Et c'est en effet dans ce sens que la Maison des associations souhaite agir. Dans son rôle d'animatrice locale, elle s'emploie à créer et fédérer un réseau d'acteurs locaux, de collectifs d'habitants ou associatifs, de partenaires institutionnels privés et publics impliqués dans la lutte contre les discriminations. Ce Réseau des Acteurs Locaux Impliqués (RALI) a pour objectif de toucher un large public sur le champ de la lutte contre les discriminations et l'égalité des droits, de susciter la participation de chacun, et tout particulièrement les habitants des QPV, aux actions et de donner aux acteurs les moyens de mettre en place des projets.



Et la Maison des associations applique désormais cette méthode pour créer un réseau sur le thème de l'environnement et du développement durable. L'objectif n'est pas de s'adresser uniquement aux acteurs de l'écologie mais bien de permettre à toutes les associations de s'intéresser et de s'impliquer sur ce sujet. Et malgré les a priori, les enjeux du développement durable aussi peuvent être vecteurs de participation pour les habitants des QPV comme l'explique Sarah DEROUET :

« Avec les centres sociaux de la Bourgogne situés en QPV, il y a un projet de jardin coopératif. Des femmes du centre social ont envie de faire vivre ce jardin. Notre rôle peut, par exemple, être de développer les liens avec d'autres jardins. A Mouscron, il y a une ferme écologique, l'idée serait d'aller la visiter ».

L'animation du conseil citoyen

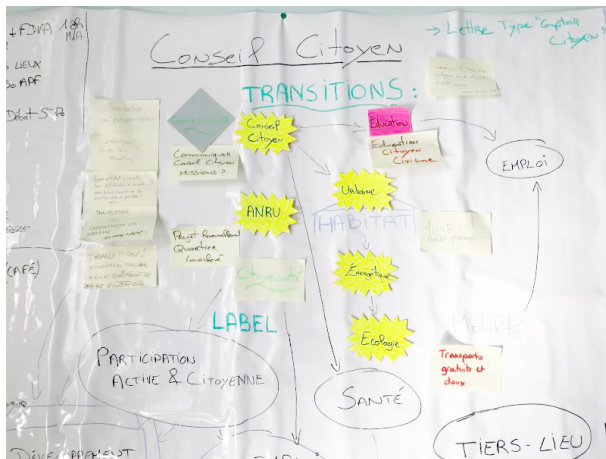
A Tourcoing, le Conseil citoyen s'est mis en place tardivement. Il n'a vu le jour qu'en 2017 et reste encore aujourd'hui en phase de structuration. Bien qu'il existe six quartiers prioritaires sur le territoire, les acteurs locaux ont opté pour la création d'un seul conseil citoyen pour l'ensemble des quartiers. Il est donc composé de représentants de chacun des différents quartiers, même si actuellement, l'équilibre est imparfait avec des quartiers mieux représentés que d'autres. Les conseillers sont généralement impliqués dans leur quartier, bien souvent au travers d'un engagement associatif.

Les premières réunions du conseil ont été largement dédiées à créer de l'inter-connaissance entre les membres, base nécessaire pour une bonne coopération. Mais cette confiance ne se décrète et se construit lentement, tout particulièrement dans un contexte où chacun porte les préoccupations de son quartier d'origine. Il a donc fallu dépasser ces identités de quartiers pour créer une dynamique de travail en commun au service du conseil

citoyen. Mais cette structuration n'est pas évidente comme en témoigne une réunion du conseil citoyen de début 2018. Beaucoup d'interrogations subsistent y compris sur le rôle du conseiller citoyen et la posture à adopter. Lors de la réunion, un conseiller citoyen évoque une posture qui semblait faire consensus « nous devons être des témoins de ce qui se passe dans les quartiers, nous devons être des lanceurs d'alerte pour dénoncer les problèmes ». En effet, les conseillers trouvent toute leur légitimité dans ce rôle « d'experts de terrain ». Au contact de la population, ils souhaitent s'en faire les porte-voix, même si cette posture n'est pas toujours simple à trouver auprès des habitants.

Et, en effet, les conseillers n'ont pas de difficulté à identifier les besoins. Les sujets fusent : accès aux services publics, l'emploi et la formation, les décrocheurs, le zéro déchet, le handicap, la propreté, la santé, etc. En deux heures, de nombreuses thématiques ont été évoquées qu'il s'agit désormais de prioriser pour voir quelles actions concrètes peuvent être menées.

« Il a donc fallu dépasser ces identités de quartiers pour créer une dynamique de travail en commun »



Et en effet, le conseil est désormais sur une nouvelle dynamique, avec un bureau renouvelé. Il souhaite travailler à partir de deux thématiques précises, l'emploi et le handicap, et par la mise en place d'actions concrètes. Par exemple, sur le handicap, le projet est de créer un forum dédié à la question, en partenariat avec le CCAS et d'autres partenaires. Cette action devrait voir le jour au mois de mars. Et le conseil souhaite mettre l'accent sur la communication. Il était donc représenté, avec un stand, lors du forum des associations de la ville organisé par la Maison des associations.

« Il y a eu en amont un travail sur la communication, un visuel, des flyers, un roll-up... Et ils ont touché entre 70 et 90 personnes intéressés par le Conseil » comme l'explique Sylvain SCAMPS.

Mais ce nouvel élan que connaît le conseil a demandé un travail d'accompagnement de fond, tout particulièrement dans la période de transition.

« Quand c'était vraiment houleux, on a proposé des petits modules, des ateliers cohésion, etc. La formation c'est quelque chose qu'ils ne veulent pas entendre. Mais, on a été en appui, on a donné des conseils pour se structurer ».

Et la posture de l'accompagnateur en la matière est fondamentale. En l'occurrence, Sylvain SCAMPS a été très vigilant à ce que le fonctionnement précédent, très incarné, ne se reproduise pas. L'instauration d'un fonctionnement plus participatif a nécessité de rappeler régulièrement que l'intérêt du conseil prime sur les desideratas individuels. Mais aujourd'hui, le fonctionnement se structure. Des réunions de commissions ou de bureau se tiennent régulièrement par thématique pour avancer sur des actions concrètes et une fois par semestre, l'ensemble du conseil se réunit. Son rôle est de coordonner le travail et de fixer les feuilles de route des différentes commissions. Un système de cooptation des nouveaux membres a été mis en place comme l'explique Sylvain SCAMPS :

« On est sur cette réflexion d'élargissement du conseil citoyen, de cooptation en fonction des compétences et surtout sur l'équilibre entre les territoires ».

« Le rôle de la MDA comme tiers médiateur semble essentiel pour permettre au conseil citoyen de trouver son propre équilibre. »

Face à ces ambitions, la question des moyens refait régulièrement surface. Et elle est abordée dans toutes ses dimensions : le besoin de formation et l'appui de spécialistes (avocat, juriste) comme des moyens pour défendre et représenter au mieux les habitants, mais aussi des moyens de communication avec la nécessité de faire un flyer de présentation ou encore du temps supplémentaire avec l'appui d'un volontaire. Mais à l'heure actuelle, le besoin qui semble le plus criant pour le conseil citoyen est celui de l'accompagnement à la structuration et au fonctionnement.

La Maison des associations a appuyé la création de l'association qui porte le conseil citoyen, l'occasion de déconstruire les préjugés sur le modèle associatif. Par exemple, le travail sur les statuts a écarté les statuts type, généralement proposé par la Préfecture, pour imaginer une organisation plus horizontale qui correspondait mieux aux attentes des conseillers. Les formations que propose la Maison des associations sont également de bons outils pour que les conseillers puissent monter en compétences et mieux exercer leur fonction. Mais au-delà de ces outils pratiques, le rôle de la Maison des associations comme tiers médiateur semble actuellement essentiel pour travailler sur les modes d'animation, garantir une écoute mutuelle et permettre au conseil citoyen de trouver son propre équilibre.

Début de 2019, la situation a quelque peu évolué comme l'explique Sylvain SCAMPS, accompagnateur du conseil citoyen

« en 2018, le conseil citoyen a beaucoup évolué. Il y a eu de moins en moins de membres, de plus en plus de conflits entre des caractères forts et d'un seul coup, un bouleversement, un renversement de gouvernance. Les conseillers ont refusé de suivre le président en place. Ce qui a créé des remous au niveau de la politique. Mais les conseillers ont redéfini les statuts et le projet en mettant des priorités et un fonctionnement beaucoup plus consultatif et participatif. Et depuis, ça va beaucoup mieux ! Il y a des avancées, une volonté de faire ensemble et de nouveaux membres du conseil citoyen »



« LA PAROLE DES HABITANTS »



A l'asso des quartiers

Encourager l'engagement est une mission phare de la Maison des associations. C'est ce but qu'elle poursuivait avec le projet expérimental qu'elle souhaitait développer sur le quartier de Phalempins « A l'asso des quartiers ».



Il s'agissait d'aider les habitants, notamment les jeunes ou les moins engagés, à s'investir pour faire vivre leur quartier. En co-construisant avec ces publics une boîte à outils avec des fiches conseils, des contacts, la présentation des instances de participation, etc. l'objectif était de permettre aux habitants de s'investir concrètement dans une association, le conseil citoyen ou le conseil de quartier, participer aux démarches de démocratie participative, etc. Cet outillage permettait aux participants de découvrir les

moyens de s'engager, de participer concrètement à la structuration d'outils largement diffusés dans le quartier et de devenir en quelque sorte des ambassadeurs de l'engagement dans leur quartier.

Et pour aller plus loin qu'un simple outillage, des rencontres régulières étaient prévus avec des acteurs clefs du territoire pour les faire découvrir aux habitants et permettre de tisser des liens concrets. L'Entreprise à but d'emploi, par

exemple, était impliquée dans le projet. Ce qui prenait tout son sens, dans la mesure où cette structure emblématique des territoires zéro chômeurs de longue durée, part des compétences, des savoir-faire des individus pour identifier sur le territoire les travaux utiles à effectuer.

Pour développer ce projet, la Maison des associations est allée au-devant des différents partenaires concernés pour catalyser les énergies autour du projet comme l'explique Agathe DEFRETIN :

« on avait pris un service civique, on avait commencé à faire du partenariat, à voir qui pouvait se fédérer sur cette action. On a organisé deux temps de rencontres, où la ville de Tourcoing était présente. Tout le monde était partant. On avait décidé que le point d'orgue du projet serait une fête de quartier, organisé par des riverains en octobre. Bref, on avait vraiment trouvé le sens ! Produire un outil qui est à disposition des citoyens pour prendre des initiatives dans un quartier et le lancer lors d'une fête d'habitants ».

Mais faute de financements, le projet n'a encore pu voir le jour. La Maison des associations réfléchit désormais à une autre manière de le mettre en œuvre via la Maison des associations jeunes en renforçant l'aspect « jeunesse ».

En s'appuyant sur les réalités de son territoire, la Maison des associations a adopté une logique d'actions diversifiées pour s'attaquer aux différents enjeux que rencontrent actuellement les QPV. En conjuguant l'action de collectifs habitants et d'associations, elle déploie des actions concrètes qui répondent bien aux enjeux locaux. Et dans une position d'interface, elle permet d'articuler les logiques institutionnelles des politiques publiques au service de l'initiative citoyenne locale.

Monographies

2

GAIA : Groupement d'Activités et d'Initiatives en Amazonie

Juliette BLANC,
coordinatrice du
dispositif GAIA

Fanny RIVES,
chargée de mission au
Parc Amazonien de
Guyane (PAG)

Quand les Maisons des associations accompagnent dans les quartiers



Groupement d'Activités et d'Initiatives en Amazonie

Parmi les plus grands départements français, la Guyane compte environ 260 000 habitants. Largement concentrée sur le littoral et notamment à Cayenne sa Préfecture, la population est très inégalement répartie sur le territoire. Peu d'habitants occupent le centre du département, largement constitué de forêts tropicales. Ce qui en fait le département le moins densément peuplé de France. Sous l'effet d'un taux de croissance naturelle élevé et d'une forte immigration, la population croît rapidement. De nombreuses communautés coexistent, issues de 80 pays différents. 40% de la population est créole guyanais, mais une multitude de populations et d'ethnies cohabitent : les descendants des Noirs Marrons, appelés les Bushinengués, des ethnies amérindiennes, des H'mongs originaires d'Asie, des antillais, des français de l'hexagone, etc. Cette très forte diversité fait de la Guyane un territoire à la fois riche et complexe.



Guide du Routard - © Cartographie HACHETTE Tourisme

La Guyane, des enjeux spécifiques

En serré entre le Brésil et le Suriname, ce territoire rencontre des difficultés bien spécifiques, liées à son histoire, à sa géographie et à sa culture. Près de 43% de sa population vit actuellement dans l'un des 32 quartiers Politique de la Ville du département. La précarité y est très présente avec plus de 60 000 guyanais vivants sous le seuil de pauvreté. De plus, certaines communes se situent en territoires très isolés où l'accès est onéreux et limité et où les services administratifs et de proximité se font rares. Ces difficultés freinent le développement de projets locaux, qu'ils soient portés par des associations ou qu'ils s'agissent d'initiatives citoyennes.

Une logique administrative peu adaptée aux réalités locales

En sites isolés, le faible niveau de qualification des porteurs de projets limite l'émergence d'initiatives sur le territoire de l'intérieur. Les démarches administratives, comme les formulaires de demande de subvention, sont perçus comme trop complexes et les différences de logiques administratives empêchent le recours aux dispositifs mis en place. Dans la gestion des projets, le suivi administratif et financier constitue une réelle

difficulté, parfois fatale pour certains projets, comme l'explique Juliette Blanc, coordinatrice du dispositif GAIA (Groupement d'Activités et d'Initiatives en Amazonie) :

« pour beaucoup, remplir un formulaire administratif est compliqué. Certains porteurs ont arrêté l'école avant la troisième et ne maîtrisent pas le vocabulaire du montage de projet ».

Rédaction : Sylvain RIGAUD, chargé de mission, RNMA

Témoignages de Juliette BLANC, coordinatrice du dispositif GAIA - Fanny RIVES, chargée de mission au Parc Amazonien de Guyane (PAG)

Maquettage : Marie LAUWERS, assistante communication



Le rapport aux cadres administratifs, législatifs et fiscaux semble donc particulièrement contraignant pour les habitants des communes isolées avec des formulaires qui ne sont pas toujours adaptés à leur réalité.

« Dans le formulaire de création d'une association, il faut renseigner un numéro de rue. Mais, il n'y en a pas dans les villages amérindiens. (...) quand on n'a pas la logique administrative française, c'est compliqué de réagir à ce genre de situation » raconte Juliette.

Ceux-ci ont donc tendance à privilégier des cadres informels qui ne leur permettent pas d'avoir accès aux sources de financements existantes. Ils auront tendance à privilégier une activité partielle ou ponctuelle qui n'incite pas forcément à se déclarer et à entreprendre les démarches administratives de rigueur.

Comme l'indique Fanny Rives, chargée de mission au Parc Amazonien de Guyane (PAG), Gaïa répond à plusieurs

problématiques spécifiques du territoire guyanais.

« La structuration des associations étant très faible dans le sud Guyane en particulier, mais aussi sur le littoral, il est peu aisé pour les associations existantes ou les associations de fait de répondre à des appels à projet ou de faire des demandes de financement. Le manque de formation d'un grand nombre des membres associatifs et l'absence de salarié rend malaisé le suivi administratif et financier des projets. Gaïa permet essentiellement d'assurer le lien entre les groupes de personnes à l'initiative de projets sur le territoire et les partenaires financiers. En outre, le dispositif permet d'assurer les achats matériels (les porteurs de projet sont dans des sites isolés avec un accès difficile aux fournisseurs, déplacements en pirogue ou en avion nécessaires) et la rémunération des prestataires ou des intervenants requis dans la plupart des cas. »

L'enclavement des communes de l'intérieur

Par ailleurs, le fort enclavement du centre du département pénalise ces habitants qui n'accèdent pas facilement au littoral comme l'évoque Juliette :

« ici, certaines communes sont très enclavées dans le sens où elles ne sont accessibles que par pirogue, hélicoptère ou certaines, par avion. C'est parfois des trajets de deux à trois jours selon la saison et le niveau de l'eau. Et c'est extrêmement cher ! ».

L'absence de services de proximité empêche les porteurs de projet d'être autonomes dans leurs démarches. Les services administratifs et bancaires sont tous situés sur le littoral.



Les moyens de communication sont d'autant plus réduits que les réseaux Internet et téléphonique ne sont pas fiables. En effet, il est, par exemple, rarement possible de télécharger une pièce jointe avec un abonnement Internet pour les particuliers à Camopi.

« Pour créer une association, il faut une connexion Internet aujourd'hui puisque tout est dématérialisé. Mais sur certaines communes, les connexions sont rares puisqu'elles se font par satellite. C'est donc très cher, il faut compter 150€ pour 20 Go, installer une antenne satellitaire, etc. C'est tout un investissement, ce qui fait que c'est compliqué pour les habitants d'y avoir accès »

explique Juliette. Le seul moyen est donc la Poste mais les délais sont longs. Ces constats génèrent une grande désillusion pour les habitants des communes de l'intérieur vis-à-vis des dispositifs d'accompagnement du littoral qui, du fait de cet éloignement, manquent d'efficacité localement.

> Photo : pirogier du PAG sur un trajet entre Saint-Georges de l'Oyapock et Camopi – la pirogue étant le seul moyen de s'y rendre

S'adapter à la culture locale

Travailler avec les populations de l'intérieur demande de savoir s'adapter et de bien comprendre leur mode de vie. Les traditions et coutumes de ces habitants sont parfois très éloignées de celles de la métropole. Et ces différences interculturelles demandent d'adapter les règles et les dispositifs pour respecter la culture locale qui a une grande importance dans l'histoire de la Guyane. Pour cela, il est important d'établir un dialogue permanent avec le grand conseil coutumier. Son rôle est notamment de statuer sur l'adaptation des règles au niveau local comme le décrit Juliette :

« On travaille avec des publics amérindiens ou noir marrons, des populations du fleuve. Il existe donc dans chaque village une ou plusieurs personnes référentes en terme "d'adéquation culturelle" et de modes de vies, un chef coutumier, un chef de famille... Par exemple, GAIA gère un chantier d'insertion dans la filière bois au sein d'une commune amérindienne pour lequel les décisions ont été prises avec les référents coutumiers. Un jour un salarié en insertion est devenu père et à ce moment-là on a appris que, lors d'une naissance, un employé n'avait pas le droit de travailler durant un certain temps. Notre but est vraiment de s'adapter à la culture de ces communautés. Donc pour savoir combien de temps il doit s'arrêter ou connaître précisément quelle tâche il ne doit pas effectuer, on s'adresse au chef coutumier ou à une personne référente pour qu'il nous explique quelle est la coutume exacte. En l'occurrence, il n'avait pas le droit de couper des arbres, de planter des clous... Dans un chantier bois c'est compliqué, donc nous nous sommes donc arrangés pour le mettre en congés naissance, puis paternité pour

que cela respecte la durée que sa famille lui imposait et être en règle avec le droit du travail. Les référents coutumiers nous aident à adapter les dispositifs de l'Etat aux modes de vie traditionnels dans lesquels évoluent les salariés. Cela demande beaucoup d'écoute, de recherches administratives et d'adaptation»

L'introduction de la monnaie dans certaines zones qui ne fonctionnent pas de cette manière aboutit à des situations parfois aberrantes. A Trois Sauts par exemple, les personnes sont rémunérées pour leur activité mais il n'existe aucun lieu pour dépenser leurs salaires. Les habitants ne vivent que de la chasse, de la culture et de la pêche, et doivent se déplacer pour acheter les objets dont ils ont besoins au quotidien. Des réflexions seraient à mener pour imaginer des modes de rémunérations plus adaptés.



Des difficultés de trésorerie

Le faible niveau de trésorerie des associations les empêche de recourir aux aides auxquelles elles pourraient prétendre. Mais sans capacité d'avancer les fonds nécessaires à la réalisation des projets, elles ne demandent les aides ou ne peuvent pas engager les fonds des subventions qu'elles obtiennent.

Ces constats amènent logiquement à une difficulté dans la mise en place des politiques publiques sur le territoire. Ainsi, beaucoup de lignes de crédit sur différents

dispositifs ne sont pas dépensés en totalité, voire que très partiellement.

« Le problème en Guyane, c'est qu'il y a énormément de moyens de financement des projets mais qu'il n'y a pas de porteurs ! Ce qui fait que sur beaucoup de dispositifs mis en place par l'Union européenne, par l'Etat, par les collectivités territoriales, les enveloppes ne sont pas ou peu dépensées. Et donc d'année en année, les enveloppes se réduisent » rappelle Juliette.

« Il y a énormément de moyens de financement des projets mais il n'y a pas de porteurs ! »

GAIA, une réponse adaptée

Face à ces problématiques d'organisation et de non-recours aux droits et aux dispositifs existants, l'Aprosep, qui soutient le développement de la vie associative sur le territoire guyanais, a choisi de réagir. Constatant que l'accompagnement ne suffisait pas pour aider l'émergence de projets et d'activités sur les communes de l'intérieur guyanais, la structure a donc décidé de créer GAIA, le Groupement d'Activités et d'Initiatives en Amazonie.

Ce projet innovant s'appuie sur le modèle européen de « l'organisation parapluie » qui vise à mettre en place une structure porteuse de plusieurs initiatives. Les porteurs de projets peuvent donc faire appel au GAIA pour la gestion administrative et financière de leur projet. Ce service, destiné aux porteurs de projet des communes concernées par le Parc Amazonien de Guyane, vise donc à dégager les porteurs de projet de ces aspects de gestion administrative et financière pour leur permettre de se consacrer pleinement au développement du projet comme l'explique Juliette :

« il y a plusieurs institutions qui font appel à nous [GAIA] pour porter des projets. Par exemple, le Parc Amazonien de Guyane nous contacte régulièrement pour porter les projets d'associations qui en font la demande mais qui n'ont pas les clés pour les porter seules, soit parce qu'elles n'ont pas de compte en banque, soit parce qu'elles ne sont pas assez structurées... ou parce qu'il n'existe tout simplement pas d'association déclarée. Ainsi, dans les formulaires de demande de subvention c'est l'Aprosep qui fait le projet, qui reçoit les fonds, qui investit dans le matériel, qui paie les intervenants et qui fait acheminer le matériel jusqu'au village. On s'occupe

Et le dispositif s'inscrit dans une véritable complémentarité avec l'action de ses partenaires, comme celle du PAG que décrit Fanny Rives :

« Le PAG est amené à accompagner des associations ou des collectifs d'habitants pour monter et mettre en œuvre des projets sur différents sujets (culture, artisanat, EEDD etc.). Les actions de l'établissement dans ce domaine sont souvent limitées par l'absence de structure porteuse des projets (collectifs non structurés en association) ou la faible capacité de gestion administrative et financière des structures existantes. Ainsi, le dispositif permet à des associations peu structurées ou des collectifs non structurés en association d'accéder à des aides financières pour mener à bien leurs projets. En miroir, il permet au PAG de soutenir des initiatives en lien avec ses missions. De manière plus générale, « décharger »

de toute la partie administrative et financière. La mise en place opérationnelle du projet, c'est l'association qui s'en occupe ».

GAIA propose donc la gestion administrative et financière relative au montage d'un projet associatif, la mutualisation et la mise à disposition de moyens humains et matériels, un relai local basé en commune afin de limiter l'enclavement entre les porteurs de projets et les structures administratives et financières basées à Cayenne et une avance de trésorerie pour couvrir les besoins en fond de roulement d'un projet en démarrage d'activités. GAIA cherche ainsi à répondre à un double objectif. D'une part, il s'agit de permettre l'accès aux dispositifs de soutien pour les porteurs de projets. Face aux difficultés rencontrées sur le territoire, il est nécessaire de créer des conditions d'équité pour permettre le recours aux dispositifs. Et c'est une attente forte des partenaires qui souhaitent voir ces dispositifs produire leurs effets sur le territoire et ses habitants. Et d'autre part, le but est de libérer les énergies créatives des habitants de ces communes. Sans les freins administratifs et financiers, les habitants créent plus facilement de nouvelles dynamiques associatives et inter-associatives et sont moins effrayés par l'ampleur des documents à produire.

les associations ou collectifs de la gestion administrative et financière des projets leur permet de se concentrer sur l'animation et la mise en œuvre opérationnelle de leurs projets. Cela permet un accompagnement pas à pas des associations ou collectifs pour les renforcer dans un premier temps sur l'animation de projets et dans un second temps sur les démarches administratives et financières. »

Et ce service ne s'adresse pas qu'aux associations, les particuliers et les collectivités peuvent également solliciter GAIA. L'Aprosep souhaite pouvoir répondre aux différents besoins que rencontrent les communes isolées, qu'ils viennent des habitants ou de l'institution. Il peut s'agir d'appuyer un habitant qui souhaite organiser une manifestation de quelques jours, ou de répondre à la demande d'une collectivité pour installer un service sur le territoire.

« Récemment, la Préfecture, la commune de Camopi et le PAG ont fait appel à l'Aprosep car le Ministère de l'Outre-mer avait la volonté de monter un chantier d'insertion dans la filière bois à Camopi. Ils ne trouvaient pas d'association locale pour le porter, et nous ont demandé de le faire, ce qui était parfaitement en accord avec notre volonté de faciliter la mise en place de projets associatifs sur les communes de l'intérieur »

explique Juliette.

L'Aprosep a commencé par développer ce projet sur la commune de Camopi, en incluant le village de Trois Sauts, puis ils travaillent désormais au développement des dispositifs d'insertion sur la commune de Maripasoula. Concrètement, un salarié est posté à Camopi pour réceptionner les demandes des porteurs de projet. En coordination avec Juliette, basée à Cayenne, il appuie

> Photo : Edwin, le chargé de développement local et Juliette, coordinatrice GAIA lors de l'inauguration du relais local de Camoprendre

le porteur pour structurer son projet et voir sur quels aspects GAIA pourra intervenir. En fonction des besoins, GAIA organise les démarches depuis le littoral : demande de subvention, achat de matériel, suivi des factures, etc. Et GAIA s'assure que le projet soit bien mis en place sur le territoire puis fait les bilans et les demandes de soldes.



Le soutien à un festival de danse et de chants traditionnels

Juliette présente un cas concret actuellement soutenu par GAIA:

« Récemment, l'ARS [Agence Régionale de Santé] et le groupe SOS jeunesse ont lancé un appel à projet dont le but est d'améliorer le Bien-Etre des populations de l'intérieur de Guyane pour renforcer les facteurs protecteurs et éviter les risques de suicides. Au même moment, nous avons été contactés par des porteurs de projet de Camopi qui souhaitaient organiser un festival de danse, de chants traditionnels et un tournoi de sports. Ces porteurs n'avaient pas encore d'attestation INSEE pour le numéro de SIRET, ni de compte en banque, ni de trésorerie. Nous avons donc porté le projet pour eux. J'ai fait tout le nécessaire pour la demande de subvention auprès du groupe SOS et j'ai acheté tout le matériel. Je leur ai amené à mi-chemin où ils sont venus le chercher en pirogue. De leur côté, ils se sont occupés de toute la logistique sur place, de la communication, la gestion des bénévoles etc. Notre chargé de développement local a reçu comme consigne de compter les participants et de prendre des témoignages pour que nous puissions faire un bilan de la manifestation. Ensuite, je l'ai transmis à SOS Jeunesse afin de recevoir les fonds en fonction de l'avance de trésorerie que l'on a faite. (...) Le but, c'est que la prochaine fois, l'association fasse une étape en plus. Par exemple, qu'ils remplissent leur demande de subvention eux-mêmes. Et la fois d'après, qu'ils assurent la demande de subvention et l'avance de trésorerie. On essaie d'y aller petit à petit avec les porteurs de projet pour qu'ils ne se démotivent pas dès le début avec toutes les barrières qu'il y a au niveau administratif, financier et d'enclavement. »



Des projets divers



> Photo : Toute l'équipe KA'A Construction en compagnie de leurs encadrants, de certains financeurs et de certains membres du conseil d'administration de l'APROSEP



> Photo : les salariés KA'A Construction de Trois Sauts en formation « Reconnaissance des essences »



> Photo : un intervenant en vannerie à Antecume Pata, commune de Maripasoula



Aujourd'hui, l'Aprosep porte des projets dans divers champs d'activité. Le projet le plus important est sans conteste l'Atelier Chantier d'Insertion KA'A Construction, le chantier d'insertion dans la filière bois.

De la reconnaissance des essences, à l'abattage, au sciage et à la construction, c'est une véritable filière qui a été organisée. Elle mobilise 16 salariés en insertion (photo) répartis dans deux équipes l'une à Camopi et l'autre à Trois Sauts. Ils sont accompagnés par deux encadrants techniques, un coordinateur technique et un accompagnateur socio-professionnel.

GAIA assure le suivi administratif et l'ensemble des fonctions supports.

Toujours dans l'activité productive, GAIA a également accompagné une association d'agriculteurs dans l'achat d'un broyeur mutualisé.

D'autres projets concernent plutôt la culture amérindienne comme le festival présenté ci-dessus qui a vocation à se développer et être reproduit chaque année. Des ateliers de transmissions des savoirs et des savoir-faire amérindiens (photo) sont également soutenus pour que les enfants puissent apprendre les secrets de l'artisanat amérindien comme la vannerie, la perlerie, le tissage...

GAIA a également appuyé des ateliers d'écriture et d'enregistrement de musique et de clips sur les problématiques amérindiennes, le sentiment de délaissement, les suicides, etc.

Un travail de coopération et de réseau

Vu l'ampleur du projet, GAIA a demandé de se coordonner aussi bien en interne de l'Aprosep qu'avec un ensemble très divers de partenaires. Le dispositif est, d'abord, en articulation avec les autres services de la structure comme l'explique Juliette :

« Le service d'appui à la vie associative (SAVA) de l'Aprosep intervient également avec nous [GAIA] sur les communes de l'intérieur. Pour les associations qui sont déjà créées, le SAVA intervient, soit directement, soit à la suite d'un portage GAIA dans un but d'autonomisation de l'association ».



Appui à la vie Associative
sava@aprosep.com

De la même manière, le groupement d'employeurs, aujourd'hui détaché mais qui a longtemps été un service

de l'Aprosep, met à disposition du personnel dans le cadre de GAIA.



Groupement d'Employeurs PSL
ouest@aprosep.com

Le service formations, OFA Guyane aussi un ancien service de l'Aprosep, aide la montée en compétences de certains porteurs de projet des communes de l'intérieur. Il s'efforce notamment d'organiser les formations sur place, et non à Cayenne ou à Kourou comme cela est régulièrement le cas. Ce qui facilite l'accès aux formations pour les habitants, et permet aux formateurs de s'immerger dans les réalités et le quotidien de ces territoires.



Organisme de Formation à l'Animateur

Les deux postes dédiés au projet, à Camopi et à Cayenne, sont financés via le fonds LEADER qui soutient le développement d'activités en milieu rural. Ce fonds, à l'instar des financements européens dans leur ensemble, est largement sous-consommé en Guyane. Au-delà de ces deux postes, le projet mobilise toute l'équipe qu'il s'agisse de l'accueil pour la réception des courriers, le secrétariat pour le suivi administratif, la comptabilité pour les paies ou les virements, etc. Ces frais supplémentaires sont inclus aux demandes de subventions, ce qui représente généralement 10 à 15% de la demande. Ces frais ne viennent pas au détriment de la dotation demandée par le porteur de projet mais s'ajoute dans la demande qui est faite. Si ce fonctionnement est très confortable pour les porteurs de projet, il peut s'avérer délicat à porter pour l'Aprosep qui doit parfois faire une avance importante de trésorerie. Malgré des fonds propres importants, la structure doit en permanence gérer ce risque de manque

de trésorerie, notamment avec la lenteur des versements des aides européennes.

GAIA est aussi une manière de mettre en réseau et de créer des coopérations durables entre acteurs de l'ESS et partenaires publics sur les territoires concernés par le Parc Amazonien de Guyane. L'idée est de travailler en collaboration sur l'adaptation des modalités de l'accompagnement de ces populations. Il s'agit de transmettre aux structures locales un savoir-faire à même d'accompagner la pérennisation des activités locales développées. Trois fois par an, un comité de pilotage GAIA est organisé qui regroupe l'ensemble des partenaires du projet. De nombreuses structures sont présentes autour de la table, aux côtés de l'Aprosep, il y a le PAG, ANCRAGE Guyane, la Mairie de Camopi, la DJSCS, ADER, la Préfecture, la CTG et la DIRECCTE. Et en fonction des projets, différentes directions déconcentrées ou partenaires peuvent aussi être consultés.



Le PAG a été un partenaire privilégié depuis l'origine du projet comme l'explique Fanny Rives :

« Le PAG a contribué à la préfiguration du dispositif Gaia. Dans un premier temps, le PAG a sollicité l'Aprosep pour assurer le portage administratif et financier de projets portés par des collectifs d'habitants non structurés en association à Trois Sauts (site très isolé de l'Oyapock). Ces premières expériences ont permis de montrer la pertinence d'un tel dispositif sur les communes du sud. Le PAG a ensuite appuyé la mise en place du dispositif (contribution à la conception, mobilisation des partenaires). A ce jour, le PAG est partenaire du dispositif (appui logistique, sollicitation pour des associations accompagnées par le PAG) et lui-même bénéficiaire du dispositif. En effet, le dispositif porte également un Atelier Chantier d'Insertion qui a été initié par le PAG et ses partenaires et que le PAG n'était pas en mesure de porter en direct. »

Le GAIA a une vision très large des projets qui émergent sur l'intérieur guyanais, et une bonne connaissance des différents partenaires qui peuvent contribuer à la réussite des projets. Il permet ainsi d'accélérer la mise en œuvre des projets et de maintenir la motivation des porteurs de projet. Le groupement est désormais le guichet unique auquel les associations peuvent s'adresser pour trouver une réponse quel que soit le type de questionnement. Néanmoins, GAIA n'est pas spécialisé dans la création

d'entreprises et rencontre parfois des difficultés à accompagner certaines demandes. Sa faible expertise sur les statuts juridiques lucratifs limite sa capacité à suivre des projets entrepreneuriaux. Des réflexions sont en cours sur cette dimension, soit par de la formation du personnel de l'Aprosep, soit via des partenariats avec des structures plus spécialisées qui pourraient intervenir en complémentarité de l'action de GAIA. Et il est important de pouvoir développer ces aspects d'entrepreneuriats pour éviter que ces activités se développent de manière illégale.

GAIA est donc un outil puissant pour limiter l'enclavement de certaines parties du territoire guyanais et encourager la création d'activités dans ces zones reculées. En s'adaptant aux réalités du territoire et de ses habitants, il permet le développement de dynamiques qui ne pourraient pas, ou difficilement émerger sans son soutien. Mais comme le souligne Fanny Rives, *« de nombreux projets émergent sur le territoire, d'autant que leur mise en œuvre est grandement facilitée par le dispositif. Le nombre de dossiers atteint parfois la limite des possibilités des ressources humaines du dispositif. Compte tenu de l'étendue géographique de la Guyane, la représentation de Gaia dans un plus grand nombre de communes, au plus près des porteurs de projet, serait un atout considérable. »*

Espérons donc que le dispositif gagne une reconnaissance plus large pour permettre d'étendre son déploiement.

Monographies

3

Cœur de Bastide - l'intergénérationnel par la médiation numérique

Marc SAHRAOUI,
administrateur de l'association
Cœur de Bastide

Quand les Maisons des associations accompagnent dans les quartiers

Cœur de Bastide - l'intergénérationnel par la médiation numérique



Redynamiser le centre-ville grâce aux projets des habitants. Tel est le projet de l'association Cœur de Bastide qui porte la Maison des associations à Sainte-Foy-la-Grande, commune rurale de 2 400 habitants dans le Périgord.

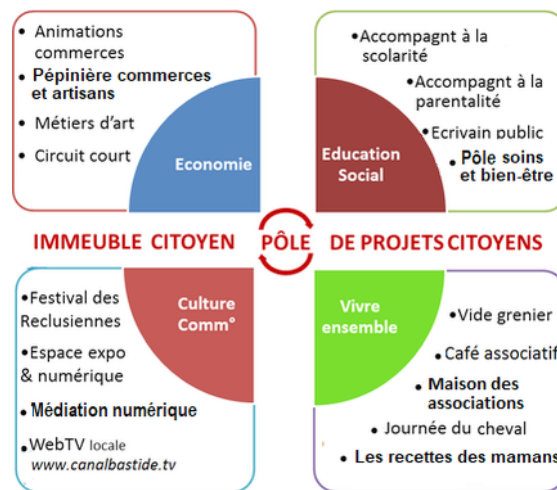
Bastide du XIIIe siècle, la ville a une histoire riche mais est aujourd'hui confrontée à une forte paupérisation et déqualification de sa population. Au cours des deux dernières années, elle a fait face à une baisse de sa démographie. Environ 80% de la ville est en quartier prioritaire, notamment dans le centre-ville où les commerces périclitent. Face à ces constats, l'association Cœur de Bastide souhaite agir en créant des synergies entre les différents acteurs du territoire, habitants, associations, commerçants, acteurs sociaux et culturels.

Un lieu par et pour les habitants

Depuis 2015, l'association bénéficie d'un immeuble en centre-ville dans lequel elle développe divers projets portés par les habitants. C'est ainsi qu'un café associatif, le « 44 », a vu le jour et sert de point de rencontre, de partage et d'échanges entre les habitants. Il accueille également des événements culturels ou artistiques. Une librairie a également été créée, en partenariat avec une librairie de Bergerac. Tenue par des bénévoles, elle propose des centaines d'ouvrages et organise régulièrement des rencontres avec des auteurs. Des écrivains publics tiennent également des permanences une fois par semaine pour venir en aide aux habitants qui en ont besoin. En tant que Maison des associations, l'association accompagne et soutient le développement de la vie associative locale. Elle met donc à disposition des salles de réunions, des bureaux partagés et fournit divers services (photocopies, location de matériel, page web...) aux associations pour leur permettre de développer leur projet dans les meilleures conditions. Des formations sont également proposées aux bénévoles pour leur permettre de monter en compétences. Et l'association mène un ensemble d'actions en direction de la jeunesse. Il y a notamment un accompagnement à

la scolarité avec des ateliers de soutien organisés par les bénévoles de l'association, un soutien aux projets culturels faits par les jeunes grâce à un studio d'enregistrement radio, ou des ateliers d'éducation à l'image. Ces différentes actions sont menées avec des associations partenaires. Cœur de Bastide est donc le catalyseur pour qu'un ensemble d'actions puissent être proposées à la population du territoire Foyen.

« Cœur de Bastide est donc le catalyseur pour qu'un ensemble d'actions puissent être proposées à la population »



Se connecter, un besoin en milieu rural, particulièrement pour les personnes âgées

Cœur de Bastide développe un axe de médiation vers le numérique avec le projet de maison digitale.

L'association propose diverses formations de sensibilisation aux outils numériques. Ces formations peuvent concerner divers publics du territoire. Des ateliers sont organisés en direction des femmes en difficulté pour les appuyer dans leurs démarches administratives. Les commerçants et artisans peuvent bénéficier d'un audit et de formations pour effectuer la transition numérique de leur activité. C'est à la croisée de ces différentes actions en direction des jeunes, notamment de l'accompagnement à la scolarité, et au travers des activités du pôle numérique, qu'est né le projet de médiation numérique intergénérationnelle.

Aujourd'hui, un senior sur deux passe quotidiennement plus de deux heures à surfer sur Internet, quel que

soit le support. Si cette enquête montre bien le goût des personnes âgées pour le numérique, elle met aussi en évidence que quatre seniors sur dix n'ont pas accès au numérique. Or, ne pas être connecté en 2018 provoque et renforce l'isolement social. La perte progressive d'autonomie maintient les personnes âgées confinées chez elles, coupées de la « vraie vie ». Par exemple, en 2019, les déclarations fiscales vont se faire prioritairement via Internet. Pour les seniors qui ne disposent pas d'ordinateur ou qui n'ont jamais eu l'occasion de s'en servir, la confrontation risque d'être rude pour ne pas dire, brutale. Enfin, renforcer l'accès au numérique pour les personnes âgées est aussi un enjeu pour le développement de la télémédecine et de la santé connectée.

« Ne pas être connecté en 2018 provoque et renforce l'isolement social. »

Vers un projet de médiation numérique intergénérationnelle

Fort de ces constats, dès le mois de mai 2017, Cœur de Bastide met en place des ateliers numériques en direction des seniors de la commune de Sainte Foy-la-Grande et des alentours. Et la recette fonctionne, de nombreux seniors sont au rendez-vous. Le projet a été soutenu par la Fondation de France, la Fondation Orange et le département de la Gironde, et conçu en partenariat avec les missions locales et l'école de la 2ème chance de Bergerac. Depuis, il ne cesse d'être adapté afin de répondre au mieux aux attentes des seniors et aux possibilités offertes. Il a donc connu des évolutions et des changements depuis leur lancement, comme nous le verrons plus loin.

En 2018, les objectifs de renforcement des conditions de maintien à domicile des personnes âgées amène les employeurs de l'aide à domicile et de la prévention à rechercher des personnes qui ont des compétences numériques et qui peuvent être des médiateurs vers les personnes plus âgées. Ce nouveau métier d'accompagnateur numérique consiste à sensibiliser les seniors, les rassurer et les initier aux outils et aux services numériques. Pour répondre à cette demande, Cœur de Bastide a créé une formation de médiateurs numériques. La formation dure 18 semaines et s'adresse à une douzaine de stagiaires. Au travers d'une formation pré-qualifiante, elle leur permet d'acquérir les bases des métiers du numérique et surtout, de la pédagogie et de la transmission.



LE NUMÉRIQUE VOUS INTÉRESSE ?
VOUS SOUHAITEZ
COACHER DES SENIORS ?

« Ce nouveau métier d'accompagnateur numérique consiste à sensibiliser les seniors, les rassurer et les initier aux outils [...] »

Un dispositif pour toutes les générations

Gratuite, la formation permet aux stagiaires de s'orienter, à terme, vers des formations qualifiantes dans deux filières actuellement en tension, la médiation numérique et les métiers de la prévention. Pour les personnes âgées, le dispositif leur permet, grâce à l'accompagnement des médiateurs, d'acquérir les bases des outils et services numériques. En cela, le projet répond à une logique du bien vieillir. En accédant aux nouvelles technologies, les seniors retrouvent une nouvelle façon de communiquer, et se sentent moins isolés. Ils retrouvent également l'accès à des outils et services, notamment administratifs qui peuvent leur faciliter la vie quotidienne. C'est pourquoi le projet est mené en partenariat avec les acteurs du secteur de l'aide à domicile dans la mesure où il permet le maintien à domicile des personnes âgées.

Enfin, le projet permet de retisser le lien intergénérationnel. Il recrée du lien social entre jeunes et seniors, deux populations qui peuvent se sentir éloignées l'une de l'autre et qui, par ce projet, ont des occasions de se retrouver et de partager. D'une part, les personnes âgées peuvent retrouver une sociabilité qui parfois fait défaut.



Et d'autre part, les jeunes se sentent valorisés dans leur fonction de médiateur. En effet, ils se retrouvent dans la posture du « sachant » qui enseigne à la personne plus âgée. Ce qui inverse les aprioris et fait toute la richesse du projet.

« La difficulté du conseil citoyen, c'est qu'il y a un cadre institutionnel fort, avec des notions et des politiques publiques qui ne sont pas faciles à maîtriser [...] »

Une réelle expérience

Si le projet semble totalement pertinent, il n'est pas pour autant évident et a demandé de mettre en place une méthodologie désormais bien rodée. Le déroulement des ateliers a été étudié finement et demande de respecter certains fonctionnements pour être efficace.

L'accompagnement des seniors demande un suivi quasi-individualisé de chaque participant. A la fois l'outil numérique et le public parfois dépendant demandent une attention toute particulière. Il convient donc d'adopter une bonne méthodologie de gestion de groupe pour pouvoir animer correctement les ateliers. L'animation du groupe est aussi un paramètre à bien dimensionner. On ne va



pas s'adresser de la même manière à un club troisième âge ou à un public de Maison de retraite. Par exemple, il vaut mieux éviter d'avoir un groupe de plus d'une dizaine de participants. Pour maintenir la concentration des participants, il est préférable de limiter la durée des ateliers environ deux heures.

Bien qu'il s'agisse d'ateliers numériques, des supports pédagogiques papiers restent essentiels. Que ce soit pour l'apprentissage pendant les séances, ou pour les révisions à la maison, l'écrit reste nécessaire pour les seniors qui ne sont pas encore assez à l'aise avec l'outil numérique. Bien entendu, le dispositif requiert du matériel adapté. C'est pourquoi les animateurs se déplacent systématiquement avec des tablettes connectées à Internet.

Enfin, le lien à l'équipe de la structure qui accueille l'atelier doit être bien travaillé pour assurer l'efficacité de l'intervention. En amont de l'atelier, un travail de sensibilisation et d'explications peut être mené par les référents de la structure. Pendant l'atelier, ils peuvent assurer la médiation entre les animateurs et les personnes âgées. Bien préparer les ateliers est donc essentiel à leur bon fonctionnement.

Les projets de développement 2019

Suite au succès rencontré en 2018, Cœur de Bastide a choisi de mettre son expérience à profit et d'essaimer le projet. L'association a donc modélisé un programme d'ateliers composé de dix séances qu'il dispense désormais sur site. Ainsi, ce ne sont pas moins de 48 groupes, situés sur l'ensemble de la Gironde, qui pourront bénéficier du programme d'animation. Et l'équipe de coordination a choisi de s'adresser en priorité aux clubs et associations de troisième âge des villages et petites villes du département. Pour permettre à chacun de ne pas rester déconnecté, les médiateurs numériques vont sillonner de nombreuses communes de Gironde et proposer aux seniors, une découverte, une imprégnation et une immersion dans l'univers du numérique. C'est pour Cœur de Bastide une manière de pérenniser ces ateliers de médiation numérique spécialisés pour les personnes âgées, tout en proposant une adaptation des contenus au niveau et aux attentes des usagers.



Au travers de ce projet de médiateurs numériques, Cœur de Bastide développe donc un projet innovant qui répond aux besoins des habitants. La logique intergénérationnelle permet à la fois de répondre à un enjeu d'insertion professionnelle pour des jeunes en peine d'orientation, et au besoin du maintien à domicile des personnes âgées par une éducation au numérique.

Monographies

4

Impliquer les habitants, un travail de réseau

Nathalie TIBOLLA,
chargé de mission Vie
Associative et Concertation
au CCO

Mathieu MOUTET, chargé
de mission au CABV

Quand les Maisons des associations accompagnent dans les quartiers

Impliquer les habitants, un travail de réseau

Le Centre Culturel Œcuménique (CCO) de Villeurbanne, et le Centre associatif Boris Vian (CABV) de Vénissieux, deux maisons des associations membres du Réseau National des Maisons des Associations, interviennent sur des quartiers « politique de la ville » de l'agglomération lyonnaise. Elles ont, toutes deux, porté un dispositif de Fabriques d'initiatives citoyennes (FIC) et impulser la participation des habitants en s'appropriant chacune le dispositif à leur manière.

L'engagement citoyen au cœur des deux structures



Le CCO développe son projet depuis 1963, il est aujourd'hui une structure emblématique de Villeurbanne. Son objet est de favoriser la promotion individuelle et collective de l'homme et de tous les hommes par une prise de conscience de soi dans la société, par l'action et l'engagement dans la défense de la démocratie et des droits de l'homme, l'intégration et la solidarité. Le CCO est un vivier qui accueille et accompagne artistes et petites associations. Il favorise la création de leurs projets, met en place des formations aux bénévoles, des résidences artistiques et des master-class pour les artistes émergents. Le CCO agit comme pépinière et haut-parleur pour le développement de ces initiatives. Il contribue à tisser de nouveaux liens, à augmenter les capacités et les ressources de chacun pour agir ensemble. Le CCO accueille et accompagne chaque année plus de 370 associations venant de tous horizons, ainsi que 80 groupes artistiques aux esthétiques et disciplines variées, amateurs et professionnels.



Le CABV a été créé à la même période, en 1967. L'ambition du Centre associatif Boris Vian est de faire de la vie associative locale un levier de développement de l'expression démocratique et permettre à chacun de s'épanouir et de trouver la place de citoyen qui lui revient, de développer ses capacités à vivre en société, de construire et partager un projet collectif. Et il défend ces valeurs avec comme priorités :

- l'accès aux savoirs et savoir-faire nécessaires pour pouvoir – dès que possible – participer
- l'accès à la participation des personnes qui s'en trouvent aujourd'hui injustement éloignées
- Faire AVEC les personnes et plus seulement POUR

Il a plusieurs missions, dont la principale est d'aider à l'émergence, à la création, au développement d'initiatives d'habitants et d'associations. Il propose des formations de bénévoles, de professionnels et autres acteurs. Il assure également la coordination et la fédération des activités associatives, d'initiatives d'habitants ainsi que l'élaboration et l'accompagnement d'actions individuelles et collectives. Au travers d'un observatoire local, il œuvre pour la concertation et l'analyse de l'évolution de la vie associative sur la commune. Enfin, il promeut la vie associative en direction de l'ensemble de la population. Il mène ce travail en partenariat avec les acteurs de terrain et la municipalité.

Rédaction : Paul BUCAU, chargé de mission, RNMA

Témoignages de Nathalie TIBOLLA, chargée de mission Vie Associative et Concertation au CCO - Mathieu MOUTET, chargé de mission au CABV

Maquettage : Marie LAUWERS, assistante communication



Les Fabriques d'initiatives citoyennes

Le dispositif des FIC est né dans le contexte post-attentats de 2015. Le Gouvernement décidait alors de mobiliser des moyens supplémentaires afin de renouveler les actions d'éducation populaire au profit des habitants des territoires fragiles, et notamment ceux qui vivent dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

L'objectif de cette expérimentation était de promouvoir des structures associatives recevant du public en « fabriques » d'initiatives citoyennes impliquant plus largement les habitants et développant l'engagement bénévole.

Si l'appellation générale de maison des associations peut faire disparaître a priori les intentions de ces structures envers un public d'habitants ou de citoyens, la lecture des éléments d'identité du CCO et du CABV réaffirme une préoccupation relative au pouvoir d'agir des individus. Le positionnement sur un dispositif tel que la FIC a du sens de ce point de vue, même si l'action ne priorise pas un accompagnement des associations.



Accompagner des associations ou des habitants

Mathieu MOUTET, chargé de mission au CABV situe ainsi la problématique et les enjeux qui se sont posés avant d'intégrer la FIC dans le projet de la MDA :

« On s'est posé la question en tant qu'association et que Maison des associations : comment on va aller au-devant des habitants ? La nouveauté est d'avoir des gens qui soient intéressés par un sujet, qui sont au début une collection de personnes et pas un groupe, si tant est qu'ils veuillent en arriver là. Comment on passe de l'état 'ah tiens ça serait bien de faire des trucs' à l'état 'je fais quelque chose avec d'autres' ? c'est-à-dire le « comment se constitue une dynamique collective ». Je pourrais dire qu'on est devenu une maison de l'engagement à destination des habitants et des associations. »

Le CABV était déjà concerné par la place des habitants dans les projets puisqu'il travaille avec les habitants en collectifs associatifs déjà constitués ou en voie d'organisation pour les aider à se constituer. Le CABV a l'habitude d'intervenir quand il y a déjà une dynamique collective : son rôle est de favoriser la dynamique collective, d'accompagner sa structuration pour en améliorer le fonctionnement, ou alors d'amener vers l'inter-associatif. La question est alors de savoir comment des équipes professionnelles ayant développé une culture métier et un outillage destiné à un public d'associations peuvent diversifier leurs méthodes de travail. Ces propos nous invitent à repenser la question de la participation au regard du parcours plus global de l'engagement. Dans un premier temps, il s'agit de capter l'intérêt d'habitants isolément sur une thématique, avant de les mettre en contact avec d'autres personnes qui partagent cet intérêt : ceci s'opère en pratique au sein d'ateliers, de conférences... ou autres actions qui rassemblent les individus. A ce moment, comme l'exprime Mathieu Moutet, les professionnels doivent travailler les rouages qui conduisent à une volonté de « faire quelque chose avec les autres » ; c'est à cet endroit qu'un basculement doit s'opérer.

Le professionnel doit avoir mené une réflexion à l'endroit précis du basculement à provoquer, et donc s'équiper de techniques susceptibles d'inciter à un engagement qui se prolonge. Plus tard, quand cette dynamique collective est en œuvre, on retombe sur ce que savent déjà faire les MDA.



« les professionnels doivent travailler les rouages qui conduisent à une volonté de « faire quelque chose avec les autres » »

Ci-après, Mathieu Moutet expose un cas pratique de comment il entraîne les participants dans la dynamique collective grâce à un mode d'organisation du projet très ouvert aux propositions :

« Certains sont venus au début car ils voulaient juste construire une jardinière et ils n'étaient pas très bons en bricolage donc ils avaient besoin d'aide. (...) Tous les ateliers ont été construits avec derrière la question de "c'est quoi la contrepartie de participer à ces ateliers ?". On pourrait imaginer que c'est de la consommation et on pourrait rentrer dans le " OK tu me payes et tu peux participer " ; ce n'est pas pour ça qu'on fait la fabrique. La contrepartie c'est de faire vivre le collectif. Toutes les

> Photo : atelier jardinières, février 2018, dans le cadre des ateliers « Jardiner dans la ville », un projet d'actions autour du bricolage à partir de récup', du jardinage, et de la biodiversité en ville.

actions qui sont prévues peuvent être faites, et même d'autres rajoutées, par des personnes qui vont venir et dire qu'ils peuvent faire telle ou telle chose. Quand on fonctionne comme ça, petit à petit, on alimente le dispositif. »



La complémentarité des structures : facteur clé de réussite?

Le CCO quant à lui a mené la FIC d'une manière assez singulière puisqu'elle était co-portée par 3 acteurs. Nathalie TIBOLLA, chargée de mission Vie Associative et Concertation au CCO, explique que pour sa MDA il a semblé évident que le renouvellement des actions de participations devait trouver un écho dans les interactions des structures du même territoire. Le CCO a commencé à parler de la FIC en 2016 et s'est positionné avec la Myne et le Centre Social des Buers qui ne sont pas des points d'appui à la vie associative. La charte des FIC incluait l'idée qu'il fallait être en lien avec les structures du territoire pour inciter à aller chercher des formes nouvelles dans le travail social. Pour sortir des vieux schémas de participation, le CCO a mis dans l'ADN de la FIC d'entrée de jeu la complémentarité entre structures, plutôt que de la construire après dans le projet. Ne se situant pas dans une recherche de nouveaux financements pour survivre, il a plutôt saisi l'opportunité d'un travail original en allant chercher les partenaires locaux, pour monter la FIC à 3, ce dont témoigne Nathalie Tibolla :

« On a des fonctionnements et des cultures très différentes. On n'a pas démultiplié les actions de chaque structure, on a plutôt bossé à fond sur la manière qu'on a de travailler ensemble, pour qu'on accompagne mieux les projets, pour qu'on puisse faire bénéficier de notre pluralité les projets qui se créent. (...) L'idée était donc de créer de la cohérence, de démultiplier la portée des actions. C'est plus qu'un agenda croisé. On a pris le temps de faire se connaître les professionnels et surtout les habitants et bénévoles des différentes structures.»

Ce travail en commun, en complémentarité sur la FIC, a permis de consolider les relations entre les partenaires, voire même, les a fait évoluer. Lors de l'entretien, Nathalie TIBOLLA pointe du doigt des changements significatifs qui peuvent s'incarner dans cette phrase :

« On était partenaires, mais maintenant on a l'impression d'être devenu équipiers. »

Dans le cadre partenarial classique elle évoque la distance nécessaire entre les partis qui se ménagent dans le cadre d'un respect mutuel, qui ne permet pas systématiquement le dépassement des limites des actions.

Grâce à la FIC et le travail pratique en commun sur des actions, elle nous fait part d'une liberté de ton et de parole qui s'est instaurée entre les professionnels, allant parfois jusqu'au conflit. Or du point de vue du développement de la participation dans ce territoire, le conflit se situait justement à la limite de ce que les partenaires aux cultures différentes sont capables d'interpréter et de comprendre de la même manière. En dépassant ces conflits, les partenaires de la FIC sont parvenus à construire de nouvelles approches sur la question commune de la participation. Nathalie TIBOLLA fait le constat qu'en mélangeant les compétences et ressources de chaque partenaire, ils sont parvenus à créer de nouvelles manières de faire et à monter en compétences ensemble. La qualité de la relation que la FIC a permis d'instaurer, a désormais créé une nouvelle culture professionnelle commune entre ces acteurs du même quartier.

« en mélangeant les compétences et ressources de chaque partenaire, ils sont parvenus à créer de nouvelles manières de faire »

Au CABV, la FIC aussi a associé sur certaines parties du projet des partenaires locaux, et Mathieu MOUTET témoigne également d'enrichissements provoqués par ces interactions :

« Ce qui est important, c'est de savoir qu'on n'a pas les mêmes visions de l'engagement parce qu'on n'est pas soumis aux mêmes contraintes et aux mêmes situations de travail. C'est pour ça qu'on bosse ensemble aussi, ça nous rassure d'être ensemble. On s'acculture des réalités des autres et des convictions des autres. »

« la MDA introduit une diversité de regards dans l'intelligence collective des acteurs »

Il fait état des articulations qui se sont tissées à travers des projets sur le quartier commun aux deux structures et qui rendent aujourd'hui les structures complémentaires car elles sont conscientes de ces possibles articulations, qu'elles peuvent désormais activer sur d'autres projets que celui au sein duquel elles se sont créées.

Si on revient à la notion de parcours d'engagement, la complémentarité des structures et la confiance des professionnels agissent à deux niveaux. Elle permet de s'appuyer sur les actions des autres pour permettre aux habitants de poursuivre leur appétence à l'engagement ; ça démultiplie les possibles. Aussi les professionnels créent plus facilement les tiers facilitateurs à l'engagement (des lieux, des temps ponctuels, des types d'actions...), ou réorientent plus facilement sur les tiers facilitateurs existants, car ils ont une compréhension enrichie du contexte par l'apport des partenaires porteurs d'une culture de travail différente. La contribution de la MDA à la participation des habitants d'un territoire a donc deux niveaux de lecture : ce que produisent directement les actions portées par la MDA, et ce que la MDA introduit comme diversité de regards dans l'intelligence collective des acteurs œuvrant au service de la participation des habitants sur ce même territoire.

Le temps long, un élément central ?

La dimension du temps long du projet ne doit pas être sous-estimée pour créer les conditions d'une réelle participation des habitants. Mathieu MOUTET insiste sur ce qu'un dispositif tel que la FIC, qui permet trois années de continuité, lui a permis de réaliser de différent par rapport à de nombreux autres projets qui doivent faire l'objet d'une action et d'un bilan plus rapide.

« Pendant 6 mois on a travaillé sur le sens du projet, de se demander au fond, c'est quoi qu'on veut faire, une démarche qui serait plus de l'ordre de l'universitaire, avec le temps de la maturation de l'idée et des concepts qu'on utilise. Tu sors du rythme du professionnel qui est dans une sorte de frénésie productive pour être au rythme des habitants ».

A Vénissieux, le montage de la FIC s'est appuyé sur des actions déjà en place, et des actions plus émergentes qui s'appuient sur la collaboration posée en préalable comme condition du projet. Cette collaboration a été l'objet principal d'attention des nouvelles actions et a été rendue possible grâce cette inscription dans la stabilité et le temps long. En effet, Mathieu MOUTET évoque dans d'autres projets menés en quelques mois une tendance à travailler par élimination du trop-plein d'idées initiales, pour ne conserver que ce qui se passe à la fin et qui est intégrable dans le plan de charge du professionnel. Le fait d'avoir le temps sur la FIC a permis d'amender les actions en cours de route, de bifurquer en prenant en compte les réflexions partagées en cours de route par les habitants. De son point de vue, cette prise en compte permise par le temps contribue à impliquer plus les habitants et donc à créer de l'engagement.



Des impacts collectifs structurants

Il apparaît souvent difficile aux acteurs sociaux de prédire certains impacts de leur projet, car si la réalisation d'une action peut faire l'objet de certitudes du point de vue des moyens qu'on y engage, ce qui en émane va souvent dépendre de facteurs extérieurs, non maîtrisés a priori lors de la conception du projet.

Sur les projets de FIC, nous pouvons retenir ici quelques suites qui dépassent ce que les professionnels avaient pensé, et qui permettent d'apprécier le fait que les efforts déployés aboutissent sur des contributions à des besoins des territoires, avec une dimension structurante.

Dans le bilan de la FIC co-portée par le CCO, parmi les multiples réalisations indiquées, citons un évènement en particulier organisé au CCO sur le sujet des communs. Rassemblant sur une journée vingt rencontres et quatorze ateliers, trois grands défis ont été identifiés par la cinquantaine de participants pour permettre un déploiement des communs sur le territoire lyonnais.

Communs comme il en existe dans d'autres villes. Cet aboutissement non imaginé à l'origine atteste de la pertinence des modes d'actions proposés par la MDA sur cet évènement puisqu'ils ont rendu possible l'émergence d'une ambition collective très structurante.

Au cours de son entretien, Nathalie TIBOLLA fait aussi état de cette dimension consécutivement à la réalisation d'un évènement sur une journée qui a permis de cartographier le quartier à partir de l'usage que les habitants en ont. Non prévue initialement lors du dépôt du projet, les productions ont été partagées aux partenaires locaux qui y ont apprécié une nouvelle manière de lire ce quartier. Déjà sensible à ces enjeux de réflexion sur le devenir du quartier puisqu'il anime le site web de média local Buerscroixluizet.fr, le CCO en est ressorti avec la volonté de s'appuyer sur cette matière pour contribuer au projet de renouvellement urbain du quartier sur les mois qui suivent.

« Ce qu'on a planté là avec la FIC, il faut que ça pousse ailleurs, dans le projet urbain, j'espère que ça sera pris en compte auprès de la ville, la métropole... tous ceux qui portent le projet urbain. »

Cela a permis de fédérer un noyau dur de personnes susceptibles de donner jour à une Assemblée des

L'expérience du CABV à Vénissieux fait également état d'une réalisation collective, impulsée lors de la FIC, qui perdure au-delà de son animation désormais.

En effet, on lit dans le bilan réalisé courant 2018 les précisions :

« Une quinzaine d'habitants se sont réunies à 5 reprises pour élaborer et construire la grainothèque (système d'échange gratuit de graines entre habitants, non hybrides et si possible bio). Fin juin 2018 (4 mois après le lancement), plus de 140 échanges (dépôts et récupération confondus), réunissant 110 personnes différentes. Participation de la grainothèque à 6 évènements locaux - dont Impatients de printemps, impliquant de nombreux partenaires. Un noyau d'une

dizaine de personnes se réunit régulièrement pour faire évoluer l'outil et préparer les évènements. »

Or lors de son entretien Mathieu Moutet nous confie au sujet de la grainothèque :

« Par exemple, la grainothèque, moi je m'en occupe plus maintenant, les gens la déplacent, l'apportent à tel évènement, ça roule entre eux, on (NDLR : le CABV) n'est plus co-acteur de la chose. »

Cette réalisation va demeurer et contribuera au développement du jardinage urbain dans ce quartier, mutation que l'on observe dans de nombreuses villes.

En septembre 2018, au moment des entretiens, le projet de FIC du CCO va entamer sa troisième et dernière année et celui du CABV touche à sa fin. Il est encore un peu tôt pour apprécier pleinement les impacts induits sur la durée.

Les actions de ces deux Maisons des Associations dans le cadre du dispositif Fabriques d'initiatives citoyennes avaient été choisies comme sujet d'analyse car elles sont axées en priorité sur l'engagement des citoyens. Elles ont permis de rendre visible les éléments partagés ci-dessus et nous donnent des éléments de lecture sur comment penser, conduire et évaluer l'action des MDA relatives à la participation des habitants.

« Cet aboutissement non imaginé à l'origine atteste de la pertinence des modes d'actions proposés par la MDA »



Quand les maisons des associations accompagnent dans les quartiers

- 1** Tourcoing : un accompagnement diversifié
- 2** GAIA : Groupement d'Activités et d'Initiatives en Amazonie
- 3** Cœur de Bastide : l'intergénérationnel par la médiation numérique
- 4** Fabriques d'initatives citoyennes du CCO et du CABV : impliquer les habitants, un travail de réseau

La mission du Réseau National des Maisons des Associations

S'appuyant sur la confiance accordée par des partenaires du secteur public, associatif, mutualiste et coopératif, le RNMA participe grâce à ses actions, au développement de la vie associative sur les territoires.

Par ses missions d'intérêt général, par ses modes de fonctionnement, le RNMA, apporte un soutien à l'ensemble de ses usagers. Par leur position au carrefour entre pouvoirs publics, services déconcentrés de l'État, associations, habitants, partenaires privés, les Maisons des associations soutiennent directement ou indirectement la vie associative dans les Quartiers de la Politique de la Ville. Le Réseau permet de mettre en valeur des innovations, des expérimentations sur l'accompagnement à la participation des habitants.

C'est dans cette approche qu'avec le soutien du CGET, le Réseau National des Maisons des Associations capitalise à travers des monographies territoriales des expériences inspirantes menées par les Maisons des Associations dans le cadre de la participation des habitants.

Coordination et rédaction : Carole ORCHAMPT, déléguée générale du RNMA, Sylvain RIGAUD, chargé de mission au RNMA, Paul BUCAU chargé de mission au RNMA
Maquettage : Marie LAUWERS, assistante communication



Réseau National des Maisons des Associations

1018 Quartier du Grand Parc

14200 Hérouville-Saint-Clair

07 83 17 20 30

maisonsdesassociations.fr



@RNMAso



@RNMAso



RnmaTV